

# SOMMAIRE

**ÉDITORIAL** page 03

**DOSSIER** page 05

- 2009, un budget adapté aux circonstances
- Où en sommes-nous ?

**LES CHANTIERS** page 18

- Noël à Saint Eloi
- La COBAN prochainement à Andernos-les-bains
- Les travaux programmés en 2009 par le SIBA sur la commune
- Destructions de souches : impressionnant !
- Le complexe ostréicole aux normes européennes
- Travaux divers

**CULTURE** page 21

- Un Printemps culturel à la Médiathèque
- Consulter en ligne la liste des ouvrages à la Médiathèque
- Nouveau ! Ateliers informatiques Seniors
- Un don remarquable
- Largs (Écosse) nouvelle ville jumelle

**SOCIAL** page 25

- Bien Vieillir
- 70 000 repas par an aux familles les plus démunies
- Le site de la ville accessible aux personnes empêchées
- Élisabeth Verdier : une générosité lumineuse
- Christian de Chorivit : « médecin du village »

**JEUNESSE** page 28

- Paiement des prestations facilité
- Inscriptions scolaires à ALB année scolaire 2009/2010
- Les collégiens au chevet de la planète
- 25 lycéens prennent leur envol !
- Qualité, équilibre et satisfaction au menu
- Fais bouger ta ville !

**SPORT** page 32

- Le Palmarès 2008 des sportifs
- Calendrier des compétitions

## **ENVIRONNEMENT**

page 34

- Le très nuisible frelon asiatique
- Comment éliminer la chenille processionnaire du pin
- Elimination des déchets d'activités de soins à risques infectieux

## **INFO PRATIQUES**

page 37

## **EXPRESSIONS**

page 40

**Ville d'Andernos-les-Bains : Avril 2009**

**Directeur de la publication : Philippe Pérusat**

**Direction de la rédaction :** Marie-José Henin

**Rédacteur en chef :** Marie-Laurence Vivent

**Rédaction** Eric Arnaud, Olivier Bauer, Marie-Josée Causse, Fabien Dols, Bernard Eymeri, Virginie Godechoul, Daniel Greib, Marie-José Hénin, Bernard Lahaye, Emilie Lafont, Chantal Lamontagne, Monique Leglise, Rodolphe Mérand, Jean-Jacques Montané, Medhi Rajade, Régis Lavielle de la Rivière, Claudie Robin, François Sargos, Marie-Laurence Vivent.

**Secrétariat :** Claudie Robin Service Communication de la Mairie d'Andernos-Les-Bains (Tél 05 57 76 11 24)

**Crédit Photos :** Eric Arnaud, Dr Jacques Blot, Peter Brand, Bernard Cassou-Ribehart, J. F. de Chorivit, Bernard Eymeri, Christian Esplandiu, Franck Jouandoudet, Marie-Christine Garrigou, Marie-Jo Hénin, Virginie Godechoul, Isobel Jarret, Chantal Lamontagne, Frédéric Machu, Liliane Magrin, Roseline Maugy, Pierre Petit, Fred Pelage, Medhi Rajade, François Tabutiaux, Gérard Schmitt, Sandrine Van Even, Benjamin Viry, Marie-Laurence Vivent, Evelyne Wisniewski.

**Imprimerie :** Pascal Sammarcelli

**Maquette et mise en page :** Isabelle Dumergue, Tel : 05 59 59 27 12

**Régie publicitaire :** MD Régie Philippe Deleporte Tél. 05 40 01 33 21

Reproduction interdite. Nous tenons à remercier tous les annonceurs qui nous ont permis de publier ce journal municipal.

# édito

Chères amies,

Chers amis,

Ni la crise, ni les calamités naturelles, ni les maints obstacles abusivement dressés n'auront raison de notre détermination à remplir les devoirs que nous a confiés la démocratie locale. Suspendus à l'espérance que s'accomplissent nos convictions partagées par le plus grand nombre, nous nous emploierons inlassablement à exécuter nos engagements électoraux qui, dans le respect de son histoire et de son identité, assureront la prospérité de notre ville et le bien-être des siens.

Pour 2009, un mot caractérise notre budget : adaptation.

Adaptation à la gravité de la situation économique, financière et sociale de notre Pays et du monde, à la dépense considérable et imprévue consécutive à la tempête de janvier dernier, adaptation aux procédures de plus en plus complexes et longues, préalables à la concrétisation de nos projets au service de notre Ville.

L'approbation prochaine du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) que nous entourons de tous nos soins pour éviter, comme dans beaucoup d'autres villes, qu'il ne soit longuement retardé à cause d'annulations formelles dues à des saisines judiciaires plus malveillantes que fondamentales, autorisera enfin la concrétisation des aménagements durables pour le développement harmonieux de notre Ville.

Ces équipements structurants de demain soutiendront activement l'économie locale et participeront à l'effort national de relance. Ils créeront de très nombreux emplois sur place, abonderont le pouvoir d'achat, offriront de nouveaux logements accessibles à tous. Grâce enfin aux ressources très significatives que ces opérations attendues procureront au budget de notre Commune, nous pourrions raisonnablement envisager de diminuer la fiscalité locale et les tarifs publics communaux, soutenir encore plus les initiatives associatives, satisfaire au mieux les besoins essentiels des plus démunis, parachever l'embellissement de notre cadre de vie, accroître le patrimoine foncier communal par de nouvelles acquisitions, intensifier l'usage des technologies avancées, investir dans l'avènement des énergies renouvelables, s'ouvrir sur l'extérieur et s'associer à une intercommunalité utile.

Humaniste, équilibré et de bons sens, ce grand dessein concilie les exigences vitales de l'activité humaine et l'indispensable préservation de notre environnement naturel.

Seule votre confiance le rendra possible pour Andernos les bains, ville d'avance qui affirme chaque jour davantage sa vocation administrative, commerçante, artisanale, ostréicole et culturelle de petite ville centre du Nord Bassin et du Sud Médoc.

Très recherchée, notre ville doit beaucoup à l'efficace et bienveillante coopération de ses partenaires institutionnels et associatifs et à l'incalculable contribution des acteurs bénévoles.

Quelles que soient les difficultés qui bordent le chemin, nous aboutirons.

Je vous remercie

Je vous adresse mes sentiments les meilleurs et très dévoués

Ph. Pérusat

# dossier

## 2009 : un Budget adapté aux circonstances

Les incertitudes qui pèsent sur les collectivités locales en raison de la crise économique et financière sans précédent ainsi que les conséquences liées à la tempête Klaus du 24 Janvier ont conduit à présenter le budget 2009 plus tardivement que les années précédentes. En effet, il est apparu plus prudent d'attendre de connaître exactement le montant global des dotations de l'Etat, de disposer de l'évolution des bases d'imposition et d'avoir estimé le coût de réparation des dégâts de la tempête pour finaliser le projet de budget qui a été voté le 14 avril dernier.

### Non augmentation de la pression fiscale

Alors que la crise économique et financière touche lourdement toutes les collectivités locales, la situation financière de notre ville reste très saine, ce qui permettra de respecter nos engagements de non-augmentation de la pression fiscale communale et de maintien d'un programme d'investissement élevé pour soutenir l'activité économique et sans cesse amplifier l'agrément de notre ville.

### Le budget 2009 s'élève à 16,47 M€.

Le Budget Primitif en M€ en 2008 et pour 2009 se présente comme suit :

**Recettes de fonctionnement** : 12.12 M€ en 2008 et 12.53 M€ pour 2009.

**Dépenses de fonctionnement** : 10.54 M€ en 2008 et 11.05 M€ pour 2009.

**Épargne Brute** : 1.58 M€ en 2008 et 1.48 M€ pour 2009.

**Annuité** dont Capital 0,79 –Intérêts : 0,40 : 1.36 M€ en 2008 et 1.19 M€ pour 2009.

**Épargne disponible** : 0.22 M€ en 2008 et 0.29 M€ pour 2009.

**Recette d'investissement** : 2.94 M€ en 2008 et 2.07 M€ pour 2009.

**Programme d'investissement** dont 0,2 M€ de travaux en régie : 3.16 M€ en 2008 et 2.36 M€ pour 2009.

**Dépenses Investissement Tempête** : 1.87 M€ en 2009.

**Recettes Tempêtes** : 1.87 M€ en 2009.

### Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 12,53 M€.

Elles se composent comme suit :

**Autres recettes** : 3 M€ soit 23,94 %.

**Produit Fiscal** : 6,33 M€ soit 50,52 %.

**Dotations Globales de Fonctionnement (DGF)** : 2,33 M€ soit 18,60 %.

**Compensation de l'État** : 0,24 M€.

**Casino** : 0,63 M€ soit 5,03%.

## **1) LES RECETTES CONTRIBUTIVES EN PROGRESSION**

Concernant les taxes ménages, l'évolution physique liée notamment à l'implantation de nouveaux foyers est de + 1,59 % pour la taxe d'habitation et de + 2,15 % pour la taxe foncière. En somme, c'est grâce à l'augmentation du nombre de contribuables, consécutive à l'accroissement, par ailleurs soigneusement maîtrisé de notre population permanente, que l'impôt local est contenu dans des limites basses. Sur le plan économique, l'évolution est encore plus spectaculaire puisque les bases de la taxe professionnelle qui sont le reflet de la prospérité économique sur le territoire communal progressent de près de 6 %.

Ce dynamisme démographique et économique que connaît notre commune permet donc cette année encore de ne pas augmenter les taux des 4 taxes locales : taxe d'habitation, taxe foncier bâti, taxe foncier non bâti, taxe professionnelle.

## **2) LES AIDES DE L'ETAT REDUITES**

Il s'agit des compensations que verse l'Etat en contrepartie d'exonérations fiscales décidées par la Loi. Elles viennent compenser le manque à gagner pour la Commune lié à ces mesures. Ces compensations sont en diminution régulière depuis plusieurs années traduisant là, le désengagement de l'Etat envers les Collectivités Locales qui se sert notamment de ces compensations pour réguler son Budget.

Quant à la dotation globale de fonctionnement, basée essentiellement sur le nombre d'habitants de chaque commune, elle est en augmentation de 6.39% soit 0,14 M€ par rapport à 2008 ; en effet à compter de 2009, sont pris en compte les résultats du dernier recensement, qui avec une population de 10 499 habitants, illustrent là encore le dynamisme et l'attractivité de notre commune.

## **3) LE CHIFFRE D'AFFAIRE DU CASINO EN DIMINUTION TRES SENSIBLE**

Les effets conjugués de l'interdiction de fumer dans les lieux publics et de la crise économique entraînent une baisse du chiffre d'affaires des casinos sur le plan national. Celui d'Andernos-les-bains n'échappe pas à la règle. Il est apparu prudent d'anticiper une forte diminution de la recette communale liée au produit des jeux.

## **4) A PROPOS DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Cette rubrique est composée des recettes provenant des services mis à disposition des Andernosiens (crèche, centres de loisirs sans hébergement, médiathèque, piscine, etc...) et progresse de 9.09%.

Il faut noter que les dégâts importants occasionnés par la tempête ont très gravement endommagé la piscine municipale qui devra rester fermée plusieurs mois. Bien que tous les efforts soient mis en œuvre pour procéder à sa réouverture dans les meilleurs délais, une perte de recettes d'environ 200 000€ liée aux droits d'entrées de cet établissement est anticipée et prise en compte dans le budget.

## Impôts locaux: comprendre le calcul

- Valeur locative décidée par l'Etat revalorisée de 2.5% en 2009
- Augmentation nationale moyenne 2009 : 3.61 %
- Andernos-les-bains : pas d'augmentation en 2009

**Base d'imposition X taux d'imposition local** = sous-total 1

**Base d'imposition X taux d'imposition syndicat de communes** = sous-total 2

**Base d'imposition X taux d'imposition intercommunalité** = sous-total 3

**Base d'imposition X taux d'imposition département** = sous-total 4

**Taxe d'habitation**

**MONTANT DE L'IMPOT** ( hors abattements et frais de gestion ) = **1 +2 +3 +4**

La ville d'Andernos pour la 4ème année n'augmentera pas son taux d'imposition local.

## LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 11,45 M€ frais financiers inclus, et comprennent :

- Autres dépenses : 3,10 M€ soit 27,04 %
- Intérêts de la dette : 0,40 M€ soit 3,49 %
- Subventions : 0,20 M€ soit 1,75 %
- Contributions obligatoires : 0,42 M€ soit 3,67 %
- Centre Communal d'action sociale (C.C.A.S.) : 0,15 M€ soit 1,31 %
- Personnel : 7,18 M€ soit 62,74 %.

### 1) LES FRAIS DE PERSONNEL

Les dépenses de personnel évoluent de 4% par rapport à 2008. La masse salariale reste maîtrisée tout en intégrant l'impact des différentes mesures destinées à améliorer le pouvoir d'achat des agents communaux.

### 2) LE C.C.A.S. ET LA CAISSE DES ECOLES

En cette période de difficultés économique et sociales, la ville a décidé d'apporter une aide supplémentaire de 50 € en bons d'achat pour en atténuer les effets et améliorer le pouvoir d'achat des familles les plus en difficulté soit environ 150 foyers sur notre Commune.

### 3) LES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIREMENT SUPPORTEES PAR LE BUDGET COMMUNAL

Elles sont en augmentation de 7.7% cette année.

- 0.2 M€ pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.)
- 0,14 M€ et 0,02M€ pour les syndicats intercommunaux du Collège et du Lycée
- 0,04M€ de participation au Sy.B.Ar.Val (Syndicat intercommunal du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre) chargé de définir le schéma de cohérence territoriale (S.Co.T.)
- 0,01 M€ pour la Mission Locale du Bassin d'Arcachon

#### 4) LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Comme chaque année, la vie associative andernosienne riche de sa diversité et de sa générosité recevra un soutien important. Environ 0,2 M€ seront versés aux associations andernosiennes.

#### 5) LES AUTRES DEPENSES

Il s'agit des besoins de fonctionnement des services municipaux nécessaires à la satisfaction quotidienne des andernosiens (crèche, centres de loisirs sans hébergement, médiathèque, restauration et accompagnement scolaires, etc...). En augmentation de plus de 5%, cette évolution intègre notamment toutes les petites interventions liées à la tempête mais également la reprise pour les jeunes de l'activité « aventures Andernos », ainsi que l'activité du relais d'assistantes maternelles en régie directe.

#### **L'ANNUITE DE LA DETTE\***

La crise se caractérise aussi par la prise en compte de nouveaux comportements financiers de la part des banques qui se manifestent par l'augmentation des taux de prêt qui va lourdement peser sur les collectivités les plus endettées.

Grâce à la politique de désendettement entamée depuis plusieurs années, notre ville ressentira beaucoup moins les effets du durcissement des conditions de crédit.

Ainsi depuis 2007, l'encours de notre dette a diminué de près de 20% passant de 10,98 M€ au 1<sup>er</sup> janvier 2007 à 8,89 M€ au 1<sup>er</sup> Janvier 2009, alors même que ces dernières années la politique d'investissement est restée intense. L'annuité 2009 (1.19M€) est également en forte diminution : plus de 12%, permettant de dégager de nouvelles marges de manœuvre.

Cependant les effets dévastateurs de la tempête KLAUS nous contraignent à mobiliser de nouveaux emprunts pour remettre en état nos équipements. En attendant de connaître exactement le montant des indemnités d'assurance et des participations que nous recevrons, nous aurons à recourir temporairement à l'emprunt afin d'effectuer les travaux de rénovation nécessaires dont le montant s'élève à ce jour à environ 1. 870. 000 € !

\* *annuité de la dette : remboursement annuel des emprunts*

## UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT SOUTENU

Le budget affirme la volonté de poursuivre l'évolution positive de notre Ville, ainsi - malgré les difficultés considérables et imprévues liées à la tempête - sont inscrits au Budget 2009 les crédits nécessaires à la réalisation d'un programme d'investissement soutenu permettant la réalisation de nouveaux équipements ainsi que le lancement d'études nouvelles.

Les investissements en 2009 en pourcentage par secteur :

- **Action économique & activités du littoral : 6.76 %**
- **Administration générale : 8.76 %**
- **Culture, patrimoine et traditions : 27.96 %**
- **Cadre de vie & aménagement urbain : 28.86 %**
- **Vie Associative & Affaires Sportives : 6.06 %**
- **Jeunesse & Affaires Scolaires : 21.18%**
- **Divers : 0.43%**

### **Dans le secteur de l'Enfance et de la Jeunesse :**

- La réalisation et l'équipement d'une structure multi-accueil (0,46 M€) au Domaine des Colonies finalisera le regroupement en un même lieu de toute l'activité liée à la petite enfance. Ce projet soutenu par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) à hauteur de 0,13 M€ devrait accueillir 20 enfants de 3 mois à 4 ans dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2010.

- Pour la petite enfance, l'ouverture du Relais d'Assistantes Maternelles sur toute l'année permet, d'une part, de mettre en relation les jeunes parents avec l'offre des différents modes de garde disponibles sur la Commune (Assistantes maternelles, crèche, halte garderie,..) et d'autre part de proposer aux assistantes maternelles et aux enfants dont elles ont la garde des activités ludiques, manuelles et culturelles variées.

- Pour les adolescents, les activités « Aventures Andernos » sont étendues à l'ensemble de l'année avec des semaines proposées pendant les vacances de Pâques et de Toussaint.

- Nouveau : L'opération Bus Plage financée par la Commune et le Conseil Général permettra à nos jeunes de se rendre à l'océan en toute sécurité durant les mois de Juillet et Août. Enfin, la mise en place d'un CIJ (Conseil d'Initiatives Jeunes) favorise l'émergence d'une démocratie participative envers les jeunes adultes de 15-20 ans qui au travers de ce conseil font naître des idées d'activités ou de manifestations qu'ils auront à mettre en œuvre.

### **Au sein des Affaires Scolaires :**

L'équipement des établissements de la Commune en mobilier scolaire et matériel pédagogique est poursuivi en 2009 afin d'accueillir dans des conditions optimales de confort les 870 jeunes élèves scolarisés dans les 35 classes de la Commune qui bénéficient d'un taux d'encadrement - inférieur à 25 enfants par classe- très convenable.

L'Ecole de Musique sera dotée d'un nouveau piano et d'une nouvelle batterie (0,01 M€) favorisant l'apprentissage de ces instruments.

### **Soutien actif aux sports et à la Vie Associative :**

Au delà de l'aide logistique et matérielle apportée tout au long de l'année aux nombreuses associations culturelles, sportives et ludiques de la Commune, 2009 est marquée par de nouvelles manifestations :

-Andernos-les-bains organisera cette année, le challenge des Villes Jumelées du 29 Mai au 1<sup>er</sup> Juin 2009, qui invitera les délégations de NUSSLOCH, SEGORBE et LARGS à se mesurer dans un cadre festif et convivial.

-Le Girondin Tour, manifestation très prisée des sportifs en herbe, se déroulera sur 2 journées cet été à Andernos-les-bains.

-La ville accueillera également le Championnat de France UNSS de football féminin.

### **Des nouveautés dans le programme d'Animations**

0,31 M€ sont attribués à l'animation afin d'offrir une animation des 4 saisons riche, variée et gratuite attirant un public toujours plus nombreux et une fréquentation importante tout au long de l'année qui soutient l'activité économique locale.

Des nouveautés cette année encore : dans le cadre de la 17<sup>ème</sup> édition des Jeux d'Hiver, une exposition sur le thème de la « sculpture sous toutes ses formes » a été proposée pendant une semaine à la Maison Louis David. Dans le cadre du Festival de Jazz, encore plus de rythme et de musique avec un concert supplémentaire qui se déroulera le vendredi soir. En fin d'année : création d'une nouvelle fête pleine de rythme et de saveur.

### **Une offre touristique étoffée :**

Mise en place, en collaboration avec le Comité départemental du tourisme, de circuits ludiques de découvertes de l'environnement à destination des enfants sous le label « les Pistes de Robin », dans une démarche éco citoyenne. L'information est renforcée grâce à l'acquisition d'un écran plasma à l'intérieur de l'Office du tourisme et à un panneau extérieur permettant d'informer en temps réel le public sur les disponibilités d'hébergement offertes sur la Commune.

### **La Communication à l'heure des nouvelles technologies**

La refonte du site internet de la ville qui porte actuellement sur l'architecture, l'enrichissement des contenus et l'actualité sera poursuivie par une refonte complète afin de le rendre encore plus attractif et performant. Une somme de 0,01 M€ y sera consacrée. Afin de maîtriser la création de l'ensemble des supports d'information des Andernosiens, le service Communication se dote de logiciels de création graphique.

### **Les Activités du littoral**

- 1,2 M€ sont consacrés à la fin des travaux de rénovation et de réhabilitation du complexe ostréicole aux normes européennes.
- lancement de l'étude pour l'allongement de la Jetée (0,08 M€)
- mise en œuvre d'une nouvelle organisation de l'espace littoral par un balisage précis des différentes zones (baignade, mouillage,...).
- poursuite de l'entretien et la mise en valeur du domaine de Saint Brice.

### **Aménagement Urbain : investissement soutenu à notre patrimoine**

- Fin des travaux de rénovation de l'Eglise Saint Eloi pour un coût de 0,6 M€ (réhabilitation intérieure) qui devrait permettre l'ouverture de cet édifice pour les fêtes religieuses de fin d'année.
- Poursuite des programmes d'amélioration de la voirie : prolongation de la piste cyclable de l'Avenue des Colonies jusqu'au lycée (0,075 M€), amélioration de la Voirie Communale (0,3 M€) et de l'éclairage public, végétalisation et embellissement des ronds points, rénovation des trottoirs, maintien en état permanent des terrains sportifs.
- Travaux réalisés par l'ensemble des services techniques de la Commune de remise en état dans les meilleurs délais des espaces verts et des réseaux de la commune suite aux dégâts occasionnés par la tempête

### **A propos des trottoirs**

La rénovation d'une partie des trottoirs du centre ville et du boulevard de la République, actuellement recouverts de carreaux de Saint Palais disjoints et qui rendent difficile la déambulation, va être entreprise. Un revêtement de diorite grise identique à celui déjà réalisé sur d'autres trottoirs sera effectué ; en attendant les travaux plus substantiels d'embellissement qui s'inscriront dans une stratégie d'aménagement urbain et qui prévoient dans les années prochaines, un aménagement esthétique des trottoirs plus conforme à l'image de notre ville et à la sécurité des usagers.

### **Conforter la vocation administrative de la ville**

- Une acquisition foncière et des études sont prévues pour permettre l'agrandissement du Centre Administratif afin d'y accueillir de nouveaux services tels que le pôle emploi (regroupement ASSEDIC et ANPE).
- Le réaménagement des locaux au sein du Domaine des Colonies est poursuivi afin de mettre à la disposition des services de la COBAN (Communauté des Communes du Nord Bassin) et du SYBARVAL (Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre) des bâtiments plus spacieux.

Ce programme d'investissement est financé par les subventions et par des fonds propres. Le solde est assuré par l'emprunt volontairement limité à

0.54M€, qui est inférieur de 0.25M€ au remboursement de capital. Ainsi, conformément à notre stratégie, le désendettement se poursuit (budget hors tempête évidemment).

## **Un Budget pour la Tempête**

Suite à la terrible tempête qui a frappé lourdement notre commune au mois de janvier dernier, la rénovation des équipements communaux est entreprise pour un montant global provisoire de **1,87 M€**, en particulier :

- **0,3 M€** consacrés au confortement des digues et perrés de la pointe des Quinconces à Fontainevieille.

- Travaux de rénovation immédiate des équipements sportifs lourdement abîmés afin d'accueillir dans les meilleurs délais et en toute sécurité les sportifs andernosiens : Salle de tennis couverte (**0,13M€**), terrains extérieurs (**0,024M€**), main courante du stade J. Rosazza, hangar de l'aérodrome (**0,042 M€**), piscine municipale (**0,34 M€**)...

- **0,057 M€** pour la réfection de la toiture de l'Ecole Elémentaire de Jules Ferry.

- **0.19M€** pour le rétablissement de l'éclairage public.

- **0,5 M€** de provision prévue pour financer les travaux de protection contre les submersions tout le long du littoral dans la portion comprise entre Fontainevieille et la Promenade de la Piscine, mais aussi pour entreprendre des travaux de régulation des eaux pluviales boulevard de la Plage.

- **0.15M€** consacrés à la mise en sécurité de la Jetée Promenade.

Ces dépenses très importantes ne seront que partiellement remboursées par les assurances ou les participations de l'État et dans des délais à ce jour encore indéterminés !... Le solde reste donc à la charge de la Commune et nous conduit temporairement à recourir à l'emprunt (0.51 M€) pour financer une partie des réparations nécessaires.

## **Inondations du quartier du Mauret**

D'un commun accord avec les services du SIBA, il est convenu qu'un bureau d'étude spécialisé entreprenne une étude pour mettre en œuvre des travaux prenant en compte le réseau d'eaux pluviales des quartiers du Mauret et du Falgouet et donne un avis sur les travaux projetés endiguant les submersions d'eau de mer par fortes intempéries.

Il est difficile aujourd'hui d'estimer le coût de ces travaux probablement très élevé, dont on peut espérer une prise en charge totale ou partielle de collectivités territoriales voire de l'État.

**Dans tous les cas les riverains seront associés à toutes les décisions qui seront arrêtées pour tenter de se prémunir contre ces phénomènes météorologiques.**

## TEMPETE KLAUS : SES AUTRES CONSEQUENCES

### Sur la remise en service

Quelques efforts que nous produisons, quelque hâte que nous mettions, il ne serait pas raisonnable d'imaginer que la **piscine** soit réouverte avant la fin de la présente année.

Quant à la **Jetée**, nous ne pouvons affirmer encore à ce jour si elle sera accessible cet été. Les procédures préalables à la commande des travaux de sa réparation sont en effet complexes, longues. La sécurité publique doit y être assurée.

Il en est de même des **promenades littorales** et des **perrés** gravement endommagés. Les délais de remise en service ne peuvent être qu'indicatifs car leur respect dépend de multiples conditions dont on ignore quand elles se réaliseront.

### Les dommages sur les espaces boisés

Bien qu'inférieurs aux dommages subis en 1999, les dégâts occasionnés aux arbres du domaine communal par la tempête Klaus sont considérables :

- **en zone forestière** : sur les 403 ha de forêt communale **240 ha ont été sinistrés**, le taux de dégât pouvant varier de 20 à 80 %. Alors qu'en 1999 la totalité des pins atteints étaient adultes, cette fois il s'agit aussi de pins plus jeunes d'une vingtaine d'années.

Si on compte environ 5000 pins de 50 ans abattus, c'est plus de 30 ha d'arbres de moins de 20 ans qui ont été détruits.

Les dégâts sont estimés à 430.000 € incluant la perte de récolte et de valeur d'avenir ainsi que le coût de remise en état et de replantation. Contrairement à 1999 où le bois avait pu être écoulé sur le marché espagnol en forte demande, les ressources à attendre de la vente du bois abattu seront très réduites. Une demande d'indemnisation a été déposée auprès de l'État.

- **En bordure de voies et espaces verts** : **environ 1000 arbres** sont tombés ou doivent être abattus car dangereux. Ces travaux d'abattage sont réalisés par les 2 élagueurs agréés des services techniques municipaux et, compte-tenu du nombre d'arbres concernés, s'étaleront sur plusieurs semaines.

Pour qu'Andernos-les-bains retrouve le caractère de ville boisée qui fait sa particularité et son charme, une réflexion sur la revégétalisation de ces espaces en arbres d'ornement est lancée. Elle s'appuie sur la charte d'aménagement de la voirie communale qui codifie les types de plantation selon les catégories de voies : boulevards, avenues, voies structurantes, rues de quartiers, promenades littorales, ronds-points, aires de stationnement, massifs ou placettes et elle définira secteur par secteur, quelles espèces doivent être replantées à partir de la fin de l'année, en intégrant à la fois la résistance au vent des essences, mais aussi leur performance en terme d'assainissement (pompage d'eau) et leur coût de maintenance (arrosage des jeunes plants).

## **Sur l'emploi local**

Les agents municipaux, privés de leur emploi habituel du fait d'une mise hors d'usage de bâtiments communaux (la piscine par exemple) doivent être reclassés. En sureffectif, ils seront prioritairement affectés aux activités estivales. Le nombre des emplois saisonniers sera donc diminué à due proportion.

## **Eclairage public : des dégâts très importants**

Lors de la tempête Klaus, la moitié du réseau d'éclairage public de la ville a été atteint soit parce que les ouvrages ont été endommagés : lampadaires cassés, câbles souterrains brûlés etc. ..., soit parce que l'alimentation électrique a été interrompue par EDF lors de ses interventions de réparation.

En effet, pour rétablir en un temps record des milliers de lignes dans toutes les communes sinistrées, EDF a dû réaliser les réparations avec les câbles qui venaient en urgence de toute la France, dont du câble 4 fils. Or une alimentation électrique « normale » se fait avec du câble 5 fils dont l'un est réservé à l'éclairage public.

Tous ces cas ont été identifiés et transmis à EDF qui va conduire, dans notre ville comme dans toutes les communes concernées par la tempête, **un plan de remise à niveau de tous ces branchements, et tous ces secteurs vont retrouver la lumière dans les semaines à venir.** Pour le reste, les travaux de réparation des dommages sont importants et coûteux en particulier le long du littoral où le réseau est enfoui et où il faut lancer des opérations de génie civil.

**Quelles que soient les difficultés, elles seront surmontées. Mais que de temps perdu, d'énergie dépensée et que d'argent public mobilisé pour ne servir essentiellement qu'à la remise en état d'équipements déjà existants qui n'apporteront guère d'innovation en 2009.**

**Un immense merci aux nombreux Andernosiens, associations, entreprises qui ont apporté bénévolement leur aide**

## **Où en sommes-nous ?**

**Monsieur le Maire, vous évoquez les conséquences désastreuses pour les finances communales de la tempête du 25 janvier 2009. Envisagez-vous d'augmenter la fiscalité locale ?**

**PH. P** Non. Malgré les surcoûts considérables occasionnés par les effets de la tempête nous respecterons nos engagements électoraux, en maintenant **inchangé le taux des 4 taxes communales.** Nous entendons par cette mesure d'économie pour les foyers fiscaux, préserver le pouvoir d'achat des ménages.

## **Et les tarifs communaux ?**

**PH. P** : Leur modeste actualisation de 3 % compensera l'augmentation des charges que leur service implique notamment en frais de personnel et d'énergie. Un calcul rapide démontre que la non augmentation des taux de

la fiscalité locale fait profiter en moyenne le contribuable d'une économie de 26 € ( par rapport à une augmentation de 3.6% qui aurait été appliquée à l'identique de la moyenne nationale) à laquelle s'ajoute la diminution de 60 € en moyenne des tarifs de l'eau grâce aux résultats de la négociation fructueusement menée avec le fermier à l'occasion du renouvellement du contrat en 2008. C'est donc au total une économie moyenne de 86 € pour chaque ménage. Outre cette diminution, toutes taxes communales confondues, notons que le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) ou encore la Caisse des Écoles aident les familles en difficulté. L'actualisation des tarifs communaux de 3% n'entraîne quant à elle, qu'une augmentation moyenne de 2.58€. C'est donc au bout du compte, en moyenne **une économie significative pour chaque foyer de 86 € - 2,58 € = 83,42 €.**

### **Malgré la rigueur qui est assignée au budget communal, quels investissements nouveaux sont projetés pour 2009 ?**

**PH. P** Des sommes importantes seront réservées au financement des dommages causés par la tempête. Elles amputeront particulièrement et malheureusement pour cette année, notre capacité à investir. Toutefois, pour nous associer aux efforts citoyens de la relance de l'économie et pour apporter sans cesse des innovations positives à notre Ville et à ses administrés, seront financés les équipements et services suivants :

- l'achèvement des installations ostréicoles,
- la structure multi accueil « petite enfance »,
- la réhabilitation complète de l'église Saint Eloi,
- les travaux au Domaine des Colonies (pour accueillir notamment les services administratifs de la CO.B.A.N. et du Sy.Bar.Val.),
- l'acquisition de la propriété jouxtant le centre administratif pour en permettre l'extension et recevoir le pôle emploi,
- les travaux de voirie et d'entretien des bâtiments communaux.

Mais aussi, les honoraires pour entreprendre, poursuivre ou parachever les études pour l'agrandissement de la salle pour spectacles du P.A.R.C., pour les installations homologuées d'athlétisme, l'allongement de la Jetée, la 6<sup>ème</sup> tranche du centre d'activités artisanales et semi-industrielles (C.A.A.S.I.), la rénovation du port du Bétey agrandi, les équipements de loisirs près du casino Miami, la modernisation des installations de l'aéro-club et de l'aéromodélisme.

### **Et le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) ?**

Grâce à la bienveillante et efficace coopération des différents services de l'État et à l'accompagnement actif de monsieur le Sous Préfet qui nous apporte le soutien de ses recommandations pour éviter que cet important document ne soit malencontreusement exposé au contentieux judiciaire, le P.L.U. avance convenablement.

Les orientations retenues dans le projet d'aménagement et de développement durable devraient faire l'objet d'un débat lors d'un prochain Conseil Municipal. Le projet de plan local d'urbanisme sera par la suite adressé aux différents partenaires associés et soumis à l'enquête publique

règlementaire pour enfin être présenté au Conseil Municipal en vue de son adoption définitive.

Afin toutefois d'anticiper et pour soutenir encore plus efficacement et rapidement l'activité économique et l'emploi local, nous envisageons de lancer la procédure de révision partielle du P.O.S. (plan d'occupation des sols) actuel en vue de réaliser sans tarder :

d'une part, prochainement un espace de loisirs à côté du casino Miami (bowling, laserquest, parcours d'escalade, skate-park et boulodrome couverts, multiplex cinématographique, discothèque, esplanade pour les cirques et les foires, hôtel) et d'autre part, la 6<sup>ème</sup> tranche du C.A.A.S.I. (centre d'activités artisanales et semi-industrielles).

Une enquête publique sera organisée afin que chacune et chacun puisse exprimer son avis sur ces deux modifications administratives d'urbanisme.

### **Qu'en est-il de l'accueil des personnes âgées dans des établissements adaptés ?**

**PH. P** Là encore, nous respecterons notre programme électoral qui prévoyait : « la construction d'un espace senior qui offrira tous les services, y compris médicalisés, en fonction de l'âge et du degré d'autonomie des résidents ».

Déjà sont accomplies les démarches qui devraient aboutir à :

la construction d'un établissement E.H.P.A.D. (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), la réalisation d'une résidence type « senioriale », la réalisation d'une résidence service, la rénovation de la résidence des Quinconces.

**Ces différentes structures offriront aussi un choix complet d'accueil adapté à l'âge, aux ressources financières et au degré d'autonomie des personnes âgées concernées.**

Évidemment, elles seront construites sur des terrains appartenant à la Commune. Ceux-ci seront vendus à des opérateurs privés ou publics. Grâce au produit de ces ventes qui procureront de très importantes ressources au budget communal, la fiscalité locale sera épargnée et l'endettement encore réduit. Chacun peut aisément convenir qu'il serait de bien mauvaise gestion d'acheter des terrains à des particuliers pour implanter ces équipements d'intérêt général.

### **Qu'en est-il des projets relatifs à l'Aéroclub ?**

L'Aéroclub a tenu son assemblée générale. Très nombreux, les adhérents présents se sont réjouis que leur club soit classé 2<sup>ème</sup> en Aquitaine, également que le déport sur 300 mètres vers l'est de la piste améliore très sensiblement la sécurité. En effet, grâce à cet allongement, le décollage ne devrait plus s'effectuer au-dessus des terrains de sports.

### **Pourquoi ne pas construire une nouvelle piscine dans l'enceinte du Centre Sportif Jacques Rosazza où elle serait moins exposée aux méfaits des excès climatiques ?**

Non seulement, la construction d'une piscine neuve serait infiniment plus onéreuse (environ 5. 000. 000 € !), mais encore les délais de réalisation

beaucoup plus longs. La réouverture en serait d'autant plus retardée (au moins deux ans). Et puis ce serait un grand dommage de se priver d'une des rares piscines en France alimentée en eau de mer...

**Au terme d'un an de mandat renouvelé, quelle première impression éprouvez-vous ?**

**PH. P** La qualité de l'équipe municipale due à sa diversité. A cet égard, nous nous sommes appliqués à assurer la représentation des élus n'appartenant pas à la majorité municipale au sein des commissions réglementaires suivantes :

- Commission d'appels d'offres,
- Commission consultative des services publics locaux,
- Centre communal d'action sociale,
- La régie à autonomie financière et à vocation touristique,

que nous avons élargie à la commission communale d'accessibilité des personnes handicapées.

Nous maintenons en outre l'usage d'inviter l'ensemble des 29 conseillers municipaux toutes tendances confondues, aux réunions du Conseil d'Administration. Au cours de celles-ci sont librement abordées et débattues les propositions de délibérations soumises ultérieurement au vote de l'assemblée en séance publique.

# **LES CHANTIERS**

## **Noël à Saint Eloi**

Après deux années de travaux sur le clocher puis sur le bâtiment, l'extérieur vient d'être achevé par l'édification d'un nouveau porche tout à fait dans le style roman de l'église. Afin d'éviter toute infiltration et dégradation, l'ensemble de l'édifice est ceint désormais d'un dispositif d'écoulement d'eaux pluviales ou de mer vers le perré, muni d'un clapet anti-retour.

L'harmonisation de l'éclairage du sommet du clocher avec l'ensemble du bâtiment et l'uniformisation de la couleur des murs sont en cours de finition.

L'année 2009 sera consacrée à rénover entièrement l'intérieur. La tribune a été supprimée et après l'installation d'un chauffage par le sol plus efficace et économique, le sol sera recouvert de dalles en pierre.

Murs et plafonds seront également restaurés, notamment l'Arc triomphal, ainsi que les fresques sculptées, les colonnettes du chœur et la fresque peinte du XV<sup>ème</sup> située dans l'absidiole Sainte Quitterie. Enfin, dans l'abside principale, les décors peints du XIX<sup>ème</sup> seront remis au jour. Un éclairage mettra en valeur ce délicat travail de restauration. La porte d'entrée principale sera changée et un accès handicapé sera aménagé par une porte latérale.

Le mobilier liturgique sera renouvelé. L'autel actuel de Sainte Quitterie sera transféré dans l'abside droite et remplacé par un maître autel plus sobre et plus discret.

Le chantier engagé pour cette troisième et dernière tranche de travaux est donc d'importance, mais tout est mis en œuvre pour offrir aux paroissiens, l'église Saint Eloi pour la célébration de Noël 2009.

## **La CO.B.A.N. prochainement à Andernos-les-bains**

Avant l'été, la ville d'Andernos les bains accueillera les Services administratifs de la CO.B.A.N. (Communauté de Communes Bassin d'Arcachon Nord) au domaine des Colonies, où depuis 2006 sont déjà notamment installés les services du SY.B.AR.VAL. (Syndicat du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre).

Un travail de réflexion globale sur l'affectation des locaux du domaine des Colonies a été conduit et les services techniques municipaux réalisent actuellement les travaux de restructuration des bâtiments.

- La CO.B. A.N. sera installée dans le bâtiment qui abritait jusqu'à aujourd'hui le SY.B.AR.VAL., l'association Andernos Jeux en Réseaux et les Affaires Scolaires Enfance et Jeunesse)

- Le SY.B.AR.VAL est transféré dans le grand bâtiment de façade qu'il partage avec la P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile), le Centre Médico-Scolaire et bientôt le Planning Familial. Ainsi sera créé un pôle de Médecine Scolaire Préventive pour enfants et adolescents, au côté du centre pédopsychiatrique.

- L'association « Andernos Jeux en Réseau », quant à elle, a été réinstallée dans les locaux du 52 avenue des colonies, anciennement occupés par Bassin Service Personnes qui a déménagé au Centre Artisanal.

### **Les travaux programmés en 2009 par le SIBA sur la commune**

Dans le cadre de sa mission de préservation de la qualité des eaux du bassin, de son environnement et de ses activités sur les 10 communes qui bordent le bassin, le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon a programmé au budget primitif 2009 des interventions sur l'estran d'Andernos-les-bains :

- le dragage du port ostréicole qui permettra d'améliorer très nettement les conditions de travail des ostréiculteurs et pêcheurs, et s'inscrira dans le prolongement du dragage du chenal d'accès au port ;
- le nettoyage du Domaine Public Maritime au niveau de l'embouchure du Massurat au nord du chenal de Taussat ;
- le réensablement des plages.

Au chapitre des investissements 2009 et pour améliorer l'assainissement des eaux usées domestiques et industrielles, le S.I.B.A. prévoit, des travaux de restructuration des réseaux de collecte et de la station du Coulin.

### **Destruction des souches : impressionnant !**

C'est approximativement **1000 souches d'arbres** déracinés ou abattus qui devaient être détruites après enlèvement des troncs et branchages, le long des voies et espaces de loisirs de la ville. Pour broyer sur place le bois et la terre captive des racines parfois énormes, il a fallu faire appel à une entreprise de travaux publics spécialisée. Deux engins impressionnants ont ainsi été mobilisés pendant plusieurs semaines : un bulldozer de 500 chevaux capable de broyer une souche et niveler le terrain en quelques minutes sur les zones boisées, telles que le triangle de Querquillas ou la zone de Coubertin, et pour les voies urbaines, un engin plus léger, monté sur pneumatiques pour éviter de détériorer la centaine de kilomètres de voirie à parcourir.

### **Le complexe ostréicole aux normes européennes**

Après la réfection complète de la station de pompage d'eau de mer et des canalisations d'alimentation ainsi que le curage de la maline (réservoir de stockage) réalisés en 2007, la 2<sup>ème</sup> phase des travaux de rénovation du complexe ostréicole a été conduite au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2008 : des bassins individuels (les claires) couverts et insubmersibles ont été créés sur les môles, au droit des cabanes, la couverture des claires permettant de limiter l'élévation de la température de l'eau en saison chaude.

La 3<sup>ème</sup> et dernière tranche des travaux a démarré fin 2008 et se poursuit depuis le début de l'année 2009 :

- **25 claires insubmersibles ont été construites** derrière les ateliers, en remplacement des claires existantes et vétustes ;

- **le dispositif de vidange** incluant l'évacuation des eaux pluviales des ateliers **a été rénové** ;

- les toitures des ateliers reçoivent actuellement une couverture identique à celles des cabanes.

L'achèvement de ces derniers travaux est prévu début juin et marquera la fin de ce vaste chantier.

La profession ostréicole dispose désormais d'un outil de travail moderne et répondant aux normes sanitaires européennes. Dès les fêtes de fin d'année, les professionnels ont particulièrement apprécié de travailler avec ces nouvelles installations.

## **TRAVAUX DIVERS**

### **Aménagement paysager du rond-point de la Place Saint Hubert**

Après la mise en place d'un arrosage goutte à goutte, des plantations préservant la ressource en eau seront réalisées :

- Sur les deux grands îlots, un engazonnement supportant la sécheresse ;
- Sur l'îlot central, un engazonnement avec plantations arbustives éparées ainsi que le long du mur de protection ;
- En périphérie, une couverture végétale basse type lierre ou vivaces.

### **Rénovation de l'éclairage public**

- Au Hameau de Manolo, le réseau de l'avenue de Champagne méritait d'être rénové. C'est désormais chose faite avec en complément la mise en place de candélabres contemporains avec lanterne « Amandine ».

- En entrée de ville avant le rond point du Mauret, trois nouveaux candélabres avec suspensions fleuries prolongent désormais l'ornementation de l'Avenue de Taussat.

### **Avenue Johann Strauss**

Les travaux du mini rond point permettant de fluidifier et de sécuriser la circulation sont achevés.

### **Mise en place d'une clôture anti-sanglier**

Suite aux dégâts générés par l'invasion des sangliers en octobre dernier et pour le protéger de nouvelles intrusions, une clôture a été installée sur la main courante du terrain n° 3 du complexe sportif Jacques Rosazza.

# CULTURE

## Un Printemps culturel à la Médiathèque

La Médiathèque organise régulièrement des animations culturelles au cours desquelles des écrivains, des artistes sont mis à l'honneur le temps d'une rencontre ou d'une exposition... Du portrait d'une danseuse étoile des ballets de Maurice Béjart aux éco-artistes girondins, du Bassin d'Arcachon traité sous l'angle humoristique d'un « cabinet de curiosité » à la rencontre littéraire de Carmen Posadas, auteure espagnole, lauréate du prix Planeta, l'équivalent espagnol du Prix Goncourt...

Le public a également eu la chance de rencontrer l'écrivain noir américain Eddy L. Harris, en résidence d'auteur en France. Ses romans développent la condition des Noirs aux Etats-Unis... « Longtemps l'histoire des Noirs a été écrite par des Blancs. Mais il est temps maintenant pour les Noirs de raconter eux-mêmes leur histoire ».

Tout le mois de juin, le professeur Raffy est de retour à la médiathèque. Cette fois-ci, son sujet d'étude est le « Bassin d'Arcachon, album encyclopédique de la Fondation Raffy ». Les enfants se souviennent encore des « cailloux poilus » et du sac étrange et gigotant lors de l'exposition « Monstre » en juin 2006.

Le Capitaine Raffy (qui ne s'intéresse qu'à ce qu'il connaît déjà) étudie, trie, triture de manière subjective et obstinée le patrimoine du Bassin d'Arcachon. Sa « Fondation » est un outil d'expérimentation artistique, un lieu de recherche, de collecte et de création très souvent humoristiques...

## Consulter en ligne la liste des ouvrages de la Médiathèque !

A l'occasion de la célébration du 12<sup>ème</sup> anniversaire de son ouverture, le 14 février dernier, la Médiathèque inaugurerait son catalogue en ligne. Outre les informations pratiques concernant les modalités d'inscription, les horaires, les tarifs, le plan d'accès, vous pouvez de chez vous consulter toute la base de documents mise à votre disposition, la liste de nouveautés, le programme des manifestations. Vous pouvez aussi gérer votre compte à distance, connaître la date de retour des documents empruntés ou réserver un document à partir de votre numéro de carte.

Connectez-vous : [www.bmandernos.cassioweb.com](http://www.bmandernos.cassioweb.com)

Le catalogue est également accessible à partir du site de la ville : [www.andernoslesbains.fr](http://www.andernoslesbains.fr)

## Nouveau ! Ateliers Informatiques Seniors

L'Espace Multimédia de la Médiathèque propose des **ateliers informatiques gratuits** destinés aux seniors afin de leur permettre de découvrir et apprendre

et maîtriser l'informatique et le multimédia. Ces ateliers sont programmés tous les mardis du mois de mai 2009 de 10h30 à 12h00. Les débutants sont les bienvenus. L'inscription se fait sur réservation au 05.56.26.93.85 ou 05.56.03.93.93 les places étant limitées.

#### **Thématiques :**

##### **« Découverte Informatique » le 5 mai**

S'initier et se familiariser avec l'utilisation d'un ordinateur, de Windows et de différents logiciels (traitement de texte, tableur, antivirus...).

##### **« Découverte Internet » le 12 mai**

Apprendre à naviguer sur le Web, effectuer une recherche d'informations ou de documentation ; accéder aux actualités gratuites.

##### **« Communiquer par e-mail » le 19 mai**

Créer et utiliser une boîte e-mail afin de communiquer directement avec vos amis ou votre famille. Insérer ou lire les pièces jointes (photos et documents)

##### **« Acheter sur Internet » le 26 mai**

Acheter vos places de théâtre, concert, planifier vos voyages et comparer les prix proposés par différents opérateurs en toute sécurité.

### **Un don remarquable**

Un grand Merci à Mme Béatrice Levart et à son frère M. Delamarre qui ont offert à notre ville la très belle maquette réalisée par leur père, le célèbre sculpteur des années 30, Raymond Delamarre. Après de nombreux dessins, il l'avait modelé de ses mains, avant de réaliser l'œuvre originale en pierre. Cette statue qui orne la tombe de l'ancien Maire Louis David est toujours visible dans le parc de son ancienne propriété, désormais jardin public. La maquette est exposée à l'Hôtel de ville.

### **Médiathèque**

**55 904 documents prêtés (livres, CD, DVD etc....) en 2008**

### **Largs (Ecosse) nouvelle ville jumelle**

**Eric Arnaud**, vous présidez l'association « English in Andernos » depuis sa fondation. Comment l'idée d'un jumelage avec la ville de Largs est-elle apparue ?

**EA :** L'idée d'un jumelage avec une ville anglo-saxonne ne date pas d'aujourd'hui. Une demande de la commission municipale de jumelage, auprès du Conseil de l'Europe mentionnant une volonté de jumelage avec une ville britannique, a attiré l'attention d'un certain Richard Wilkinson et de son épouse. Ils se sont présentés à l'Hôtel de ville d'Andernos-les-bains en octobre 2006. Richard Wilkinson était alors conseiller de la ville de Largs au sein du North Ayrshire (**Comté du Nord Ayrshire**). M. et Mme WILKINSON « succombèrent » au charme de notre ville lors de cette première visite.

Pouvez-vous nous présenter Largs?

**EA :** Largs est une ville balnéaire, d'environ 12 000 habitants, située sur la côte ouest de l'Ecosse, à 50 km de Glasgow. Son climat est assez vivifiant avec tout de même des arbustes exotiques, des ifs, qui résistent aux températures adoucies par le Gulf Stream. Largs doit sa renommée à une célèbre bataille remportée sur une tentative d'invasion d'une flotte de Drakkars Vikings en 1263. Un monument en forme de gros crayon érigé sur le front de mer, « The Pencil » et le Largs Viking festival commémorent cette bataille victorieuse.

Quelles sont les institutions locales ?

**EA :** Le maire du North Ayrshire, Robert RAE est élu par 29 conseillers dont quatre d'entre eux gèrent la région et la ville de Largs. Il est à la tête de 7000 fonctionnaires chargés de faire fonctionner toute la région.

Que pouvons-nous visiter ou faire à Largs ?

**EA :** Déambuler sur La Promenade de Largs, longue de 2 km, jusqu'à son extrémité et découvrir une magnifique marina, lieu de rendez-vous de tous les passionnés de sports nautiques (navigation, windsurf, etc...). La voile est une véritable institution dans cette région. Au retour, arrêtez-vous pour déguster les célèbres glaces Nardini en front de mer. La ville possède un musée sur les Vikings, six églises (de différentes religions), un Centre National d'Entraînement Sportif Inverclyde et trois parcours de golf. Le nom de la ville Largs a une origine gaélique « learg » littéralement « pente herbeuse ». Les parcours sont délicieusement pentus pour la pratique de ce sport très populaire localement. Sans oublier The Pencil et le Kelburn Castle, un château du 13ème siècle...

Y-a-t-il une association de jumelage Largsoniane ?

**EA :** Oui, la Largs Town Twinning Association dont Richard WILKINSON est le président.

Quand le jumelage avec Largs a-t-il été signé ?

**EA :** Le Serment du jumelage été signé le 13 décembre 2008 à Andernos-les-bains en présence de nos amis allemands de Nussloch représentés par leur maire, Karl Rulh et de nos amis espagnols de Segorbe, également représentés par leur maire, Rafaël Calvo Calpe. Ce fut l'occasion de confirmer les 10 ans de jumelage entre les trois villes et de débiter un quatrième jumelage approuvé par Nussloch et Segorbe. Le jumelage a été scellé à Largs, le 24 janvier dernier en présence des maires Robert Rae et Philippe Pérusat.

Quels sont les objectifs de ce jumelage, qui selon la presse locale, fait de notre cité déjà jumelle de Nussloch (Allemagne) et de Segorbe (Espagne), « une ville européenne » par excellence ?

**EA :** L'objectif essentiel est de permettre à tous les Andernosiens de découvrir ce merveilleux pays qu'est l'Ecosse, ses habitants, sa culture riche d'un passé parfois si souvent commun. Concrètement, des échanges avec la Largs

Academy ont débuté en février à l'initiative de Bertrand Ferret, principal adjoint du Collège André Lahaye (voir ci-après). Pour tous, « English in Andernos » prévoit de recevoir ses amis Largsonians à l'occasion du Challenge des Villes Jumelées les 30 et 31 mai prochains. Nous les accueillerons aussi cet été lors de la fête de l'Huître ou du festival « Jazz en liberté ». Enfin, un déplacement à Largs est envisagé en 2010.

Si, l'un(e) d'entre nous souhaite s'y rendre individuellement, quels conseils lui donneriez-vous ?

**EA** : Contactez Eric Arnaud, président au 05-56-82-02-45, email : [arnauderic33@free.fr](mailto:arnauderic33@free.fr) ou Mary Brand, vice-présidente : email : [marybrand@free.fr](mailto:marybrand@free.fr)

Enfin, connectez-vous sur les sites Internet :

<http://www.largsonline.co.uk/index.php>

<http://www.kelburnestate.com/>

<http://www.largsandmillportnews.com/articles/6/32791>

<http://www.robertburns.org/>

Contact : Largs and Millport Information Bureau - 88 Main Street -LARGS AYRSHIRE- SCOTLAND KA308AN

## **Déjà des projets au Collège !**

Bertrand Ferret, Principal adjoint du collège d'Andernos-les-bains, est revenu de son voyage à Largs avec « un bilan très positif... »

### **Des visioconférences**

Dès à présent, des classes andernosiennes de Primaire et du Collège André Lahaye communiquent par messagerie électronique et visioconférences respectivement avec la « Brisbane Primary School » et la Largs Academy.

### **Un journal franco-écossais sur Internet**

Un journal bilingue franco-écossais, hébergé sur le site internet du Collège, est en cours d'élaboration par les élèves et leurs professeurs. Les élèves écossais rédigent les pages en français et inversement. Enfin, des séjours linguistiques en Écosse sont à l'étude pour les années à venir...

# SOCIAL

## **Bien vieillir**

Les « ateliers du bien vieillir » initiés par la M.S.A. (Mutuelle Sociale Agricole) s'adressent aux personnes autonomes à partir de 55 ans et sans limite d'âge. L'objectif est de faire le point sur ses propres pratiques en matière d'hygiène de vie et enfin, de mettre en pratique les « bons » comportements afin de préserver au maximum son autonomie. Des professionnels du secteur médico-social développent un thème par atelier : « Les 5 sens en éveil, gardez l'équilibre » ou « Dormir quand on n'a plus 20 ans »...

L'A.S.E.P.T. Gironde (Association de Santé, d'Éducation et de Prévention sur les Territoires) en partenariat avec le C.C.A.S. programme un nouveau cycle du 7 mai au 25 juin 2009.

Celui-ci se déroulera le jeudi matin de 9h00 à 12h00 (sauf jeudi 21 mai) à la Résidence des Quinconces R.P.A. –avenue du Commandant Allègre-. Le tarif forfaitaire est de 20€ pour la session complète. Le nombre de participants est limité à 15 personnes.

Inscription préalable auprès de Pascale De Rouck, coordinatrice départementale Tél. 05. 56. 01. 97. 01. et courriel : [derouck.pascale@msa33.msa.fr](mailto:derouck.pascale@msa33.msa.fr)

Pour plus d'informations : [www.ateliersdubienvieillir.fr](http://www.ateliersdubienvieillir.fr)

## **70 000 Repas par an aux familles les plus démunies**

En 1984 Michel Devevey, mettait en place la distribution de colis de la Banque Alimentaire aux familles les plus démunies sous l'égide de la Conférence St Vincent de Paul, aujourd'hui forte de ses 77 membres et présidée par Jean Meyrueix.

En concertation avec les assistantes sociales et le CCAS, la conférence répond aux aides d'urgence ou prioritaires au travers d'une aide alimentaire et vestimentaire apportée à 60 familles andernosiennes en difficulté.

Chaque vendredi, les bénévoles distribuent des vivres (épicerie, pain, viennoiserie, viande, légumes, fruits, lait et produits dérivés), représentant 1.6 t de denrées alimentaires réparties par semaine.

Les produits sont achetés auprès de la Banque Alimentaire et commerces locaux, ou donnés par des boulangeries locales.

Pour financer ces achats, une aide mensuelle est accordée par le CCAS complétée par l'organisation de braderies, brocantes, friperies et une participation aux vides greniers de la Place de l'Etoile.

Bien sûr, tous les dons financiers ou d'objets, vêtements, etc.... sont les bienvenus.

Le vestiaire est ouvert tous les mercredis et vendredis après midi de 14h à 17h dans la maison de l'amitié, 46 avenue des Colonies (local après celui de la Croix Rouge).

Contact : Jean Meyrueix Tél. 05.57.76.31.40. et courriel :  
jean.meyrueix@wanadoo.fr

### **Le site de la ville accessible aux « personnes empêchées »**

La ville d'Andernos-les-bains a souhaité s'engager dans la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, en privilégiant sur son site [www.andernoslesbains.fr](http://www.andernoslesbains.fr) le format texte pour élargir l'accessibilité des services en ligne.

Il est en effet désormais possible de télécharger les documents dans une version totalement linéaire, sous format « Word ».

### **Elisabeth VERDIER : une générosité lumineuse**

Née le 4 mai 1929 à Vieux Condé , médecin, mariée, mère de 3 enfants, conseillère municipale andernosienne de 1965 à 1989, première femme adjointe au maire durant 5 ans, le Docteur Elisabeth Verdier mène de front vie de famille, carrière professionnelle et politique. Après le décès de Franck Cazenave, maire d'Andernos-les-bains, elle assure l'intérim avant l'élection du maire actuel, Philippe Pérusat.

Moderne, elle est à l'origine de la création des centres de loisirs.

Humaniste, elle œuvre au Bureau d'Aide Sociale, toujours avec une patiente obstination, et le plus souvent dans l'ombre.

Discrète, exceptionnellement attentive aux autres et résolument tournée vers l'avenir, sa générosité ne se limite pas à la vie locale. Lorsqu'un jour, les villes françaises sont sollicitées pour accueillir des familles de réfugiés Cambodgiens, elle n'hésite pas. Trois familles victimes de la guerre, viennent s'installer à Andernos-les-bains. Une prise en charge qui comprend aussi bien la santé que l'apprentissage de la langue française et pour les enfants, la découverte de la sécurité et de la paix. Désormais installés à Paris, les enfants de ces familles ne l'ont pas oubliée.

Que ses proches trouvent ici le témoignage de l'immense gratitude de tous les Andernosiens pour l'humaniste qu'elle était.

### **Christian de Chorivit : « médecin du village »**

Christian de Chorivit nous a quittés, comme il le voulait, sans déchéance, sans bruit, entouré de ses enfants, vingt ans jour pour jour après son épouse, avec laquelle il avait partagé les meilleurs moments de sa vie bien remplie. Il était estimé de tous les Andernosiens.

Il connaît le pire quand démobilisé en 1945, il est affecté à Bordeaux comme médecin chargé des soins aux prisonniers de retour des camps de concentration. Puis, pour son bonheur et celui des Andernosiens, au sens noble du terme, il devient « le Médecin du village » durant quarante années. Il disait souvent qu'il était entré au moins une fois dans chaque maison de SA Ville.

Il médicalise le Préventorium fondé par sa mère à Andernos-les-bains, « La Maison de l'Enfance » qui reçoit environ 200 enfants de santé fragile par an. Il crée également la « Consultation des nourrissons ».

Après son père, qui fut Maire de la commune en 1930, il fut durant 25 années, conseiller municipal, démontrant ainsi son attachement à Andernos-les-bains et réciproquement, celui de ses administrés qui l'ont élu.

A ses enfants et à tous ses proches nous adressons le témoignage de l'affection et de la reconnaissance de toute notre communauté.

# JEUNESSE

## **Paiement des prestations facilité**

Grâce à la mise en place d'un guichet unique au service A.S.E.J., toutes les prestations municipales péri et extra scolaires destinées aux 3 mois-18 ans sont regroupées depuis octobre dernier sur une **facture unique par famille**.

Pour compléter ce dispositif et apporter encore plus de souplesse, deux moyens de paiement modernes sont proposés aux parents :

- via **Internet** en se connectant sur le site de la ville [www.andernoslesbains.fr](http://www.andernoslesbains.fr) rubrique « **kiosque famille** » qui donne accès à un portail totalement sécurisé : un plus pour les parents, qui n'auront plus à se déplacer ou à prendre en compte des horaires de bureau ;

-via une **borne de paiement par carte bleue** qui sera installée le 1<sup>er</sup> mai 2009 dans les locaux de la Direction A.S.E.J. permettant d'effectuer les paiements sur place du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00 avec une permanence chaque mardi jusqu'à 18h00 ;

Nul doute que ces nouveaux services à l'instar du guichet unique donneront entière satisfaction aux familles.

Pour tout renseignement complémentaire :

Direction ASEJ

46, avenue des Colonies à Andernos-les-bains

Tél : 05 56 03 06 07

Fax : 05 56 03 06 08 Courriel : [service-jeunesse-andernos@wanadoo.fr](mailto:service-jeunesse-andernos@wanadoo.fr)

## **Inscriptions scolaires à Andernos-les-bains**

### **Année scolaire 2009/2010**

La Direction des Affaires Scolaires, Enfance, Jeunesse procède dès à présent, **aux préinscriptions scolaires** de tous les nouveaux élèves, du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 au Domaine des Colonies, 46 avenue des Colonies.

**Pour les écoles maternelles**

**Uniquement sur rendez-vous ou 05 56 03 08 05**

Ne seront inscrits que les enfants nés en 2004, 2005, 2006.

**Pour les écoles élémentaires**

**Uniquement sur rendez-vous au 05 56 03 08 05**

Pour tout renseignement complémentaire :

Tél. : 05 56 03 06 07/05 56 03 08 05

Fax : 05 56 03 06 08

Courriel : [service-jeunesse-andernos@wanadoo.fr](mailto:service-jeunesse-andernos@wanadoo.fr)

## **Les collégiens au chevet de la planète**

Virginie Godechoul, professeure de Sciences Physiques et Medhi Rajade professeur de S.V.T. -Sciences et Vie de la Terre- ont reconduit pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive **l'atelier scientifique**, destiné aux élèves volontaires de 3<sup>ème</sup> avec pour objectifs, le développement durable et l'étude de l'atmosphère dans le cadre du réchauffement climatique.

Les élèves ont su s'investir dans divers projets nationaux et internationaux avec le CNES (Centre National d'Études Spatiales), partenaire principal dans le cadre des projets Calisph'Air et Globe POP (Persistant Organic Pollutants). Ces projets permettent de sensibiliser les élèves aux enjeux environnementaux et aux problèmes climatiques.

**Cinq élèves, Anaïs, Alizée, Cynthia, Paul et Yann ont remporté la première place du concours international « Fais ton journal » sur le thème de l'utilisation du satellite Jason 2** (satellite lancé récemment pour le suivi des océans).

D'autres projets verront le jour d'ici la fin de l'année 2008-2009 : la participation à la « journée des collégiens », des échanges en visioconférence avec les Etats-Unis et des écoles françaises engagées dans l'opération « suivi des animaux », en mai, un partenariat avec l'Écosse et la Finlande...

## **Armelle L. élève de 3<sup>ème</sup> de l'atelier scientifique**

**« Pourquoi j'ai choisi de participer ?** Je travaille en équipe sur un projet hors du temps scolaire et ce ne sont pas des cours. Pour moi, c'est aussi l'apprentissage de l'autonomie et cela me motive. Nous effectuons par exemple, des mesures quotidiennes des paramètres atmosphériques. Compte tenu du nombre important d'élèves à l'atelier, M. Rajade a créé un atelier N°2 et un autre appelé « Sciences et Cuisine ». Nous expérimentons les produits de base utilisés en cuisine pour réaliser des expériences simples afin d'expliquer des phénomènes plus compliqués, par exemple : la fonte des glaciers, entraînant la montée des eaux, la disparition des terres et le changement climatique... L'atelier scientifique me permet de mener à terme un projet qui m'engage personnellement dans la société ».

## **Qualité, équilibre et satisfaction au menu**

La restauration municipale à Andernos-les-bains, assurée par la société Avenance, comporte 2 volets : la cantine scolaire et la fourniture de repas aux résidents de la R.P.A. ainsi qu'aux agents municipaux. Elle a servi l'an dernier

Depuis 2005, **les 8 offices et salles de restauration** ont été restructurés par Avenance. Les repas, produits la veille dans la cuisine centrale à La Teste, sont livrés en liaison froide le jour même. La précommande 10 jours avant demeure indispensable à une gestion quantitative efficace. En effet, les

modifications la veille avant 9h 30 ne peuvent être que très exceptionnellement acceptées.

**Un groupe de travail « menu »** comprenant : la diététicienne de la ville, des élus, des représentants du personnel municipal et la responsable de la société Avenance, **analyse qualitativement et quantitativement les menus** du trimestre passé et ceux du trimestre à venir. La diététicienne signale les déséquilibres vitaminiques, Avenance informe sur les grammages globaux calculés sur la totalité du repas et explique certains choix dictés par le marché ou la saison, enfin, les agents municipaux témoignent des préférences des enfants. Le groupe conclut régulièrement que « saucisse purée » est un menu parfait pour la majorité des enfants, mais qu'il faut goûter d'autres mets : éducation nutritionnelle oblige !

A la demande des familles, **un menu « bio »** est désormais servi 1 fois par trimestre depuis février 2009 malgré la difficulté d'approvisionnement pour Avenance, car il n'existe pas aujourd'hui de coopérative générale d'achat pouvant fournir en bio les sociétés de restauration.

Ce rythme pourrait augmenter à moyen terme mais se posera la question du tarif des repas, car le coût d'un menu bio est de 30 à 50% supérieur à un menu classique.

**Nouveau** : depuis mars, **les menus de base du mois sont consultables sur le site Internet de la ville** : [www.andernoslesbains.fr](http://www.andernoslesbains.fr), rubrique « **enfance jeunesse - scolarité - restauration scolaire** ».

Contact : Service affaires scolaires : 05 56 03 06 07

## **A SAVOIR...**

**Restauration municipale : 114 251 repas servis en 2008 dont 87% de repas enfants.**

## **25 lycéens prennent leur envol !**

En 2008, l'Aéroclub d'Andernos-les-bains en collaboration avec le Lycée Nord Bassin d'Andernos, a formé 25 jeunes lycéens au **Brevet d'Initiation à l'Aéronautique**. Les cours du B.I.A. se déroulent au lycée pendant l'année scolaire et vingt-quatre élèves ont obtenu le brevet théorique, examen final organisé par l'Education Nationale.

En parallèle, une convention signée entre le Lycée et l'Aéro-Club d'Andernos-les-bains a permis à ces 25 jeunes gens de découvrir les joies du pilotage lors de deux vols effectués avec un pilote instructeur. En été, 10 d'entre eux ont passé leur premier brevet de pilote : le Brevet de Base. Grâce au soutien financier du Syndicat Intercommunal du Lycée, de la Fédération Française Aéronautique et de l'Aéro-Club, ces jeunes élèves peuvent désormais obtenir ce précieux brevet à moindre coût.

Depuis 8 ans, plus de 150 lycéens ont été formés au B.I.A., certains sont devenus pilote de chasse ou préparent le brevet de pilote de ligne !

Contact Aéro-Club d'Andernos-les-bains : M. Geromboux Tél. 06.81.98.37.86.

### **Fais bouger ta ville !**

C'est le leitmotiv des 15 membres du Conseil d'Initiatives Jeunes ( C.I.J. )  
Créé en février 2009 ce conseil ouvert aux jeunes de 15 à 20 ans favorise l'expression, le civisme, la participation, et la prise d'initiatives. Il est un lieu d'apprentissage qui permet la réalisation de projets avec les jeunes, dans tous les domaines de la vie quotidienne : sports, culture, loisirs, santé, insertion professionnelle etc.... Les jeunes, en concertation avec deux animateurs et les élus concernés, étudient les projets au cours de réunions du Conseil Initiative Jeunes au Local.

**Vous avez des projets, vous souhaitez les rejoindre ou avoir plus d'informations sur le C.I.J. : appelez le 05 56 03 08 04**

Local Jeunes, Domaine des Colonies.

# SPORTS

## **Le Palmarès 2008 des sportifs andernosiens**

**Les sportifs andernosiens gagnent à être connus !**

**La cérémonie en leur honneur en novembre dernier a permis de révéler un palmarès « grand cru » 2008 pour une vingtaine de disciplines sportives.**

Sans recenser intégralement les titres, classements départementaux, régionaux, nationaux et internationaux ou les médailles remportées par les sportifs andernosiens, il convient de rappeler quelques uns des athlètes qui ont brillamment marqué cette année.

**Badminton** : 3 champion(ne)s de Gironde, Christine Biateau, vétéran, Guy Deschamps, vétéran S.H. et Catherine Morat, D.D. (Andernos Badminton Club) ;

**Billard** : Une mention spéciale pour, Robert de Wit et Ludovic Hébrard, champions de ligue en Nationale, respectivement à la Libre et à la Bande, pour les deux équipes de Division championnes de France aux 3 bandes et aux jeux de séries, Bernard Baudouin médaillé de Bronze au championnat de France Masters à la Bande et Xavier Carrer, vice-champion de France masters au cadre 71/2, enfin, un champion de France Espoir, Ludovic Hébrard et un médaillé de Bronze du championnat de France Espoirs aux 3 bandes, Léo Dubernet (Billard Club Andernosien).

**Boxe américaine** : Xavier Milcent, vice-champion du monde Pro de Full Contact et Dorian Mahé, champion d'Aquitaine en light Contact (section A.C.S.L. de boxe américaine) ;

**Cyclisme V.T.T.** : Clément Monchaux 1<sup>er</sup> au Championnat Départemental V.T.T. UFOLEP et 3<sup>ème</sup> au Championnat Régional (Club V.T.T. Interbassin) ;

**Gymnastique** : 17 jeunes classées en championnat départemental et Régional ; Céline Baudouin, 3<sup>ème</sup> en ½ finale nationale avec l'équipe de Gymnastique d'Aquitaine (C.A.D.G. section A.C.S.L. ) ;

**Handball** : les seniors filles d'Andernos Handball, championnes de Gironde Honneur Excellence ;

**Handisport** : Bernadette Darvand ¼ finaliste au championnat de France est championne d'Île de France 2008.

**Natation** : Eric Caspar, qualifié pour les Championnats de France et du Monde en Australie, Véronique Stephan, deux records de France et Muriel Ducreux, classée 1fois première et 3 fois seconde aux championnats régionaux (Association Espadons/Thalassa, section A.C.S.L.) ;

**Tir à l'arc** : l'équipe féminine championne de la Division régionale Excellence, est arrivée 6<sup>ème</sup> en finale nationale chez Les Archers Andernosiens, section A.C.S.L. ;

**Voile** : Gaëtan Lacaze, champion de France U.N.S.S. de Voile, (S.N.A., Sport Nautique Andernosien, 90 ans en 2009) ;

L'Union Sportive Andernosienne de Cyclotourisme se distingue avec le voyage itinérant de Martine Darquier à Saint Jacques de Compostelle et la participation de Jean-Marie Fauché, Daniel Caqueret et Jacques Bretout à l'étape du Tour de France Pau-Hatacam.

Enfin, le Service des Sports et Vie Associative, a souligné lors de cette réception, la présence de nombreux finalistes andernosiens dans les championnats et la montée en puissance notamment des équipes de Tennis de Table section A.C.S.L. ou de l'équipe de football des moins de 13 ans d'Andernos Sport.

**Retrouvez** l'intégralité des résultats 2008 sur le site internet de la ville [www.andernoslesbains.fr](http://www.andernoslesbains.fr)

## **Calendrier des compétitions régionales et nationales à Andernos-les-bains**

- 8 mai à la Nouvelle Salle des Sports (à côté du collège A. Lahaye) de 8h à 19h. **Coupe Régionale Vétérans de Tennis de Table**
- 17 mai à partir de 9h30, « **Les 4 heures d'Andernos VTT** »
- 30 mai à Mimizan, **Coupe d'Aquitaine des Clubs de Triathlon**
- 5, 6 et 7 juin au Billard Club Andernosien, Esplanade du Broustic à 9h : **Finale du Championnat de France de Billard par équipes.**
- 6 juin au Sport Nautique Andernosien à partir de 14h : **Régate Trophée de Lorbeque.**
- 8, 9 et 10 juin au Stade de Football Jacques Rosazza de 9h à 17h **Championnat de France de Futsal UNSS Minimes Filles.**
- 4 juillet de 12h à 20h et le 5 juillet de 8h à 9h au Stade Jacques Rosazza **Championnat de Ligue d'Aquitaine de Tir à l'Arc.**

Retrouvez l'ensemble des coordonnées des associations sur le guide des activités 2008-2009 et le calendrier des rencontres sportives sur le site internet de la ville [www.andernoslesbains.fr](http://www.andernoslesbains.fr)

### ***LE SAVIEZ-VOUS ?***

*La ville d'Andernos-les-bains compte 53 clubs sportifs.*

# ENVIRONNEMENT

## Le très nuisible frelon asiatique

La menace que représente ce frelon, *Vespa velutina*, originaire de l'Extrême Orient (Chine, Japon, ...) et importé accidentellement dans le Lot-et-Garonne en 2004, a été évoquée dans une précédente édition du magazine.

En 2008, une trentaine de nids au total ont été recensés sur le territoire communal dont une vingtaine fut détruite grâce au concours bénévole des apiculteurs locaux avec l'appui logistique de la ville.

De rares cas d'accidents ont concerné des personnes se trouvant à proximité de nids tombés à terre. Ainsi, **la plus grande vigilance** est recommandée au moment de l'ouverture d'un toit, d'un chai, d'une cabane de jardin ou autre support (haie, muret, souche), susceptibles d'abriter un nid de frelons asiatiques. Une vérification de l'absence d'individus volant aux abords, s'impose avant toute intervention.

De même, il est vivement conseillé de **faire appel à un spécialiste** bien équipé pour la destruction du nid (entreprise spécialisée ou apiculteur adhérent au GDSA).

Le problème n'est cependant pas réglé car les individus reproducteurs, « les fondatrices », passent l'hiver à l'extérieur du nid dans des cavités ou enfouies dans le sol. Un deuxième moyen de lutte consiste à **piéger les fondatrices** dès le mois **de février jusqu'en mai** avant qu'elles ne construisent les nids difficilement accessibles au sommet des arbres notamment. Leur destruction avant le mois d'août devrait permettre d'éviter la dissémination de nouvelles fondatrices.

Chacun peut participer au **piégeage** ou **signaler la présence sur la commune de nids actifs de frelons asiatiques** auprès du Service environnement de la mairie tél. 05 57 76 11 00 ou par courriel : [service.environnement@Andernos-les-bains.com](mailto:service.environnement@Andernos-les-bains.com)

**A SAVOIR** : l'observation de la direction de vol des frelons asiatiques depuis leur lieu d'alimentation peut aider à trouver le nid.

Sources : site internet <http://velutina.terralias.com> et Communications personnelles des apiculteurs locaux.

## Comment éliminer la chenille processionnaire du pin

Selon l'organisme coordonnant les traitements en Gironde (FDGDON), depuis l'an dernier, nous sommes entrés dans une période de fort développement des chenilles processionnaires.

Chaque année durant l'automne, la ville d'Andernos-les-bains fait réaliser un traitement biologique<sup>1</sup> des chenilles processionnaires (revêtues de poils urticants volatiles), présentes principalement en lisière de forêt, ainsi que sur certains boisements isolés de la zone urbaine. Un traitement complémentaire a été réalisé cet hiver sur les zones sensibles, c'est à dire à proximité des centres d'activités de plein air, des écoles et de certaines habitations.

Comment contribuer à la lutte contre ces chenilles ?

Il est vivement recommandé à chacun de les éliminer de l'entourage des jeunes enfants et des animaux domestiques en prenant soin d'opérer avec des gants, une pelle et une poche hermétique à éliminer ensuite.

L'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) de Cestas-Pierroton, conseille « de conserver en bordure de parcelles de pins des bandes de feuillus, des vieux chênes ... ainsi que des arbres morts » favorables à la nidification des mésanges, huppes, engoulevents (nocturnes), coucous, prédateurs naturels de l'espèce. Autour des habitations, la pose de nichoirs peut contribuer à limiter la présence des chenilles processionnaires.

<sup>1</sup>« *Bacillus thuringiensis*, variété *kurstaki* » répandu par voie aérienne ou terrestre, « respectant la faune auxiliaire et faible toxicité vis-à-vis du public et des animaux domestiques » selon le FDGDON.

## Élimination des déchets d'activités de soins à risques infectieux des particuliers

Pour votre sécurité et celle des autres, par respect pour l'environnement et la réglementation, la COBAN Atlantique (Communauté de Communes Bassin d'Arcachon Nord) a mis en place un dispositif d'élimination des **D**échets d'**A**ctivités de **S**oins à **R**isques **I**nfectieux ou **DASRI**, à l'usage des patients en automédication à domicile (personnes diabétiques, insuffisantes rénales, respiratoires...).

Mode opératoire

1- Récupérez le contenant **pouvant recevoir les déchets piquants, tranchants ou mous, de type aiguilles, seringues, lames, scalpels, compresses, pansements de petite dimension... disponible gratuitement auprès des :**

- Pharmacie du Centre, 1 avenue de Bordeaux, M. BOUDET, Tél. 05. 56. 03. 99. 99

- Pharmacie de l'Étoile, 46 boulevard de la République, M. LOUBIS, Tél. 05. 56. 82. 14. 64

- Pharmacie de la Côte d'Argent, M. EPRON, 162 boulevard de la République Tél. 05. 56. 82. 10. 72.

2- Placez vos déchets dans le contenant.

3- Apportez votre boîte (dans les 3 mois au plus tard) dans la borne de collecte installée au Centre d'Incendie et de Secours d'Andernos-les-bains, 1 avenue de la Source.

4- Composez votre code d'accès ou placez le code barre de la boîte devant le scanner pour l'ouverture de la trappe signalée par une sonnerie.

5- Ouvrez la trappe et déposez votre contenant.

6- Récupérez votre ticket justifiant ce dépôt et conservez-le pour retirer un nouveau contenant.

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, composez le 0 800 54 55 57 (l'appel est gratuit depuis un poste fixe).

# INFO PRATIQUES

## **L'actualité au quotidien sur [www.andernoslesbains.fr](http://www.andernoslesbains.fr)**

La page d'accueil du site internet de la ville, [www.andernoslesbains.fr](http://www.andernoslesbains.fr) fait peau neuve : elle reflète désormais l'actualité au quotidien et se dote de nouvelles rubriques.

Avec le **flash actu** : retrouvez au jour le jour l'essentiel de l'actualité andernosienne dans tous les domaines de la vie courante et les dates-clés à ne pas manquer.

En haut de page, un nouveau menu horizontal présente les informations essentielles : retrouvez en un clin d'œil les numéros et adresses utiles, contactez rapidement les différents services de la ville ou accédez directement à toutes les publications.

Tous les programmes d'animations et guides pratiques sont téléchargeables, avec une version accessible aux personnes empêchées.

## **Un architecte du C.A.U.E vous conseille**

Monsieur Jacques HEIM, architecte conseil délégué du C.A.U.E, tient une permanence en Mairie tous les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois à partir de 16 heures, pour renseigner et conseiller les administrés sur leur projet de construction.

## **Donnons notre sang**

L'Amicale andernosienne des Volontaires de Sang du Bassin d'Arcachon est l'une de celles qui comptent le plus de donateurs de sang avec en moyenne 200 personnes présentes à chaque collecte. Malgré cela, les besoins de l'ESF (Établissement Français du Sang) pour la région Aquitaine-Limousin sont en constante progression. Pour y répondre, la section Andernos les bains/Lanton lance un appel au don de sang lors des prochaines collectes qui se dérouleront les mardis 12 mai et 13 juillet prochains, salle P.A.R.C. du Broustic de 15h30 à 19h00. Contact : Yvette Robin, présidente Tél. 05.56.82.05.78.

## **Votre compte Ameli ou les remboursements d'Assurance Maladie en 1 clic**

La CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) a ouvert en décembre dernier, un nouveau service en ligne, sécurisé et gratuit permettant aux assurés et à leur famille, de gérer leurs dépenses de santé, de suivre les paiements des consultations, pharmacies, indemnités journalières, de

connaître les montants à prélever ou déjà effectués, ou enfin d'obtenir des formulaires ou des attestations par courriel 24h/24 et 7j/7.

Pour ceux qui n'auraient pas encore effectué la démarche, il est toujours possible de créer son compte Ameli en se connectant au site [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

## **Contacter le Pôle Emploi**

Pour faciliter l'information et les démarches des demandeurs d'emploi, le Pôle Emploi, regroupant l'ANPE et l'Assedic depuis le 19 décembre 2008, propose désormais un portail Internet [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr) et un numéro de téléphone unique : 3949.

## **Navettes gratuites les mardis et vendredis matin**

La navette gratuite mise en place en mars 2008 fonctionne **tous les mardis et vendredis matin**. Elle couvre tous les grands axes de la ville avec 2 circuits dont les arrêts ont été étudiés pour que les habitations ne soient pas éloignées de plus de 350m d'un point de ramassage.

Toute personne ne disposant pas de moyen de transport personnel peut ainsi se rendre au centre ville et rejoindre les commerces, le centre administratif ou le marché hebdomadaire.

Les circuits et horaires sont disponibles à l'office de tourisme ou consultables sur le site internet de la ville [www.andernoslesbains.fr](http://www.andernoslesbains.fr)

## **Collecte des encombrants**

Le ramassage des objets encombrants s'effectue sur **inscription préalable obligatoire** auprès des services de la mairie au 05 57 76 11 00, **au plus tard 15 jours avant la date fixée**.

**Dates de collecte** : 5 juin, 4 septembre, 4 décembre.

## **Impôt sur le revenu 2008**

### **Permanence du C.D.I. d'Arcachon**

Afin de souscrire votre déclaration de revenus de l'année 2008 dans les meilleures conditions, le Centre des Impôts d'Arcachon assurera une **permanence le mardi 19 mai 2009 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00** dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

## **Secours d'urgence : qui appeler**

En matière de secours d'urgence, les recours (en dehors du recours à son médecin traitant habituel), sont organisés comme suit :

### **En semaine :**

*De 08h00 à 20h00* : les différents cabinets médicaux ou le « 15 »

*De 20h00 à 08h00 : uniquement le « 15 »*

**Le samedi :**

*De 08h00 à 12h00 : les différents cabinets médicaux ou le « 15 »*

*De 12h00 à 20h00 : le « médecin de garde », cité sur le répondeur des différents cabinets médicaux (ou dans le journal « Sud Ouest ») ou le « 15 »*

*De 20h00 à 08h00 : uniquement le « 15 »*

**Le Dimanche :**

*De 08h00 à 20h00 : le « médecin de garde », cité sur le répondeur des différents cabinets médicaux (ou dans le journal « Sud Ouest ») ou le « 15 »*

*De 20h00 à 08h00 : uniquement le « 15 »*

## **Accès aux plans cadastraux**

Le site internet de la ville affiche un lien vers le service de consultation du plan cadastral mis en place par le Ministère du Budget, des Comptes Publics et de la fonction Publique sur le site [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)

Chacun peut donc directement rechercher, consulter et commander ces feuilles de plan gratuitement à partir du lien que l'on trouve en fin de page de la rubrique Urbanisme du site internet de la ville [www.andernoslesbains.fr](http://www.andernoslesbains.fr)

Il est possible d'obtenir une copie de plans cadastraux auprès du Service urbanisme (cf. tarifs fixés par délibération du Conseil Municipal).

## **Enquête sur les transports en Gironde**

Le Conseil Général de la Gironde a confié à la société AlyceSofreco, la réalisation d'une enquête destinée à connaître les pratiques pour mieux organiser le système départemental de transports (transports collectifs, infrastructures et circulation routière). La collecte des informations se déroule jusqu'à mai 2009 auprès de 2 850 ménages girondins, tirés au sort parmi les abonnés France Telecom.

Contact : Conseil Général de la Gironde Tél. 05 56 99 33 33 et Internet : <http://www.gironde.fr>

# EXPRESSIONS

## **Dominique HEREYRE**

Qu'est que la confiance ? C'est l'espérance et l'assurance de sécurité que chaque citoyen confie à ses élus pour gérer sa ville par manque de disponibilité ou de compétence. Cette confiance peut être remise en cause à chaque nouveau projet ou simplement sur des petits détails qui choquent. Comment peut-on réagir à l'annonce de nouveaux lotissements ciblés haut de gamme (Aérovillage et golf avec habitations) alors que chaque jour, nous sommes confrontés à une voirie communale minable et à des trottoirs qui prônent la vigilance accrue de chacun ! Comment peut-on simplement envisager l'allongement d'une jetée maritime pour avoir le monopole de la plus longue d'Europe, alors qu'en plein centre ville, nous avons un Marché municipal, indigne de ce nom et ne répondant même pas aux normes ? Cette véritable verrue urbaine n'aura droit à des travaux que dans trois ans dans le meilleur des cas ! La crise actuelle devrait faire réfléchir l'équipe majoritaire sur le sage entretien de son capital à transmettre aux générations futures, plutôt que de s'agiter dans tous les sens sur des projets pharaoniques, dont de plus l'étude est extrêmement onéreuse. Merci aux nombreux contacts positifs reçus après la diffusion du Journal municipal précédent, où je proposais la distribution gratuite de bacs de compost, permettant une nette diminution du volume de nos ordures ménagères. Ils m'encouragent à poursuivre mon mandat électoral, malgré l'ambiance moqueuse, voire hostile des conseils municipaux, où vous êtes tous conviés pour nous soutenir, nous, équipe de propositions. Mail : d.hereyre@wanadoo.fr

## **Mireille OSCADE**

*« Conformément aux modalités définies lors du C.M du 15 sept. 2008, cet article doit comporter impérativement un maximum de 1600 signes, caractères d'imprimerie espaces compris »* ... Voici la formule qui nous est adressée par écrit et signée par Monsieur Le Maire, afin de nous permettre de nous exprimer dans le Magazine Municipal sur les projets ambitieux mis au vote lors de ces Conseils.

C'est ce qui est réservé à l'opposition sur 32 pages, couverture comprise et, sauf erreur, déjà près de 550 utilisés jusqu'ici ! Que peut-on écrire en 1600 ? C'est pourquoi, Présidente de l'Association depuis avril 2008, avec mes amis nous avons créé « LE P'TIT ANDERNOSIEN » trimestriel et gratuit, dont chacun, s'il ne l'a pas déjà eu dans sa boîte à lettres, le premier N° ayant paru pour les fêtes avec nos bons vœux, peut le retirer chez : Mme OSCADE 1 rue, des Bouviers à Andernos. En effet il reste quelques exemplaires à votre disposition pour vous informer et ensuite vous exprimer. Car il ne tient qu'à vous pour que « LE P'TIT ANDERNOSIEN » devienne « GRAND » ! Sans avoir à compter, les lettres, intervalles et ponctuations tout en pouvant transcrire nos et vos satisfactions, nos et vos mécontentements.

Je profite de cet article, pour remercier les personnes qui nous ont manifesté leur sympathie et l'intérêt qu'elles portent à notre revue nous faisant part de leurs suggestions pour les prochaines, dans lesquelles au fur et à mesure, nous nous présenterons à vous.

Ainsi ensemble pourrons nous nous féliciter de faire en sorte de : « MIEUX VIVRE A ANDERNOS » en ces temps difficiles !

## **Joël CONFOULAN conseiller de propositions**

### **AUGMENTATION DES TARIFS MUNICIPAUX DE 3%**

Nous avons voté contre en l'ayant justifié par l'aggravation de la crise et la baisse du pouvoir d'achat. La preuve : le taux de rémunération du livret A est de 2,5%, l'inflation de 2%. La Mairie augmente ainsi nos contributions. Alors qu'elle a vendu pour plusieurs milliers d'€ une grande partie de notre patrimoine foncier pour – soi-disant – éviter ces augmentations... Nous sommes aussi exclus de la commission des finances, il nous est interdit de défendre les contribuables

### **MAISON MEDICALISEE**

Ce projet, nécessaire mais pas dans la forêt du Coulin aurait dû se faire Bd de la Plage, en face de la RPA, en zone constructible. Or la Mairie a laissé acheter à très bas prix, sans préempter, un grand terrain par un ancien adjoint **censuré** membre de la commission d'urbanisme pour qu'il puisse y réaliser son lotissement. La commission de préemption est opaque. Ce type de délit d'initié est scandaleux et préjudiciable aux intérêts de nos aînés !

### **AGRANDISSEMENT DE L'AERODROME**

Ce projet n'a fait l'objet d'aucune étude d'impact. C'est une des raisons pour lesquelles le PLU a été annulé par les pouvoirs publics qui s'y opposent. Créer un lotissement (encore !) pour quelques privilégiés dont les avions vont s'envoler plus nombreux au-dessus des équipes sportives scolaires est un signe d'inconscience. Pendant 15 ans on nous a promis qu'il serait délocalisé intercommunalelement à Querquillas. Aujourd'hui on augmente l'urbanisation autour de l'aérodrome

Y a-t-il un pilote (compétent) dans l'avion ?

Nous avons été obligés de transmettre ce texte le 21 janvier

## **Philippe BACONNET 06 10 11 28 12**

### ***Pourquoi tout arrêter ?***

Lors des vœux annuels aux agents municipaux et aux élus, notre premier magistrat a remercié comme il se doit les acteurs qui ont su avec passion travailler tout au long de l'année 2008. Il nous a communiqué son inquiétude concernant la crise financière et décide sans débat préalable avec les élus

et malgré un bilan positif des comptes de notre commune **de ne prévoir aucun travaux dans notre ville, de tout arrêter ! Pour 2009...**

-Que vont penser les contribuables qui n'hésitent pas à mettre la main à la poche et accepteront les augmentations des impôts.

-Se renfermer sur nous même n'est pas non plus la solution quand il faut au contraire faire travailler les entrepreneurs locaux en débloquent le PLU en urgence.

-C'est ensemble que nous relèverons notre économie, cette relance mise en œuvre au plan national fera alors effet de masse.

Notre ville a pourtant de réels besoins, une salle polyvalente, les trottoirs... La majorité a du retard sur son programme, alors pourquoi vouloir perdre 1 an ?

***gens du « voyage » stop !***

Lors d'une intervention à la COBAN, monsieur le Maire trouverai normale d'agrandir le camp de grand passage d'Andernos-les-bains afin qu'ils puissent ériger un chapiteau pour satisfaire les évangélistes....

Je suis contre ces dépenses.

Par un souci légaliste vis-à-vis de la diversité des occupants et de nos lois républicaines et laïques je voterai contre et demande aux élus Andernosiens d'agir pour leurs concitoyens d'abord !

***Et demain...***

1999, 2004, 2009... il faut une politique différente de reboisement de notre ville.

Félicitons nos services de leur réactivité.

## **Michèle BERNIER**

Je n'écrirais pas dans ce Journal Municipal tant que nous serons obligés de remanier les textes, sous prétexte qu'il manque un point ou qu'il y a une virgule en trop

***(1600 car. Max)***